

L'IMPRIMERIE ET LA LITTÉRATURE DE COLPORTAGE
DANS L'EST DE LA FRANCE (vers 1650 - vers 1860)

- Programme de recherche et directions d'une enquête -

- Le texte qui suit est le programme d'une recherche de longue durée sur la diffusion du livre de colportage et la littérature populaire dans la France de l'Est, au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle. Il présente une problématique, et recense les directions de la recherche, en même temps que les sources disponibles ou souhaitables. Après six mois de recherches, dans les dépôts d'archives départementales et municipales des dix départements couverts par cette enquête, il est possible dès à présent de dresser un bilan optimiste : de nombreuses pistes suggérées peuvent être explorées, même si le travail doit être long, et nécessairement morcelé.

oooooooooooo

I - Les imprimeurs, et la politique de surveillance de l'imprimerie.

L'enquête proposée, pour être complète, exige de multiples investigations, doit réaliser de nombreuses études de détail et présenter un panorama très étendu. Car elle se propose d'inventorier l'ensemble des familles d'imprimeurs de livrets de colportage, l'univers des colporteurs et, par un lent et minutieux travail, de reconstituer les différentes facettes de la littérature de colportage au cours de la période étudiée et à l'intérieur du vaste ensemble géographique choisi comme cadre.

Tout d'abord elle constituera une investigation complète, tant démographique que sociale, du milieu des imprimeurs de livrets de colportage. D'une

part, selon la méthode mise au point par Louis Henry, elle s'attachera à reconstituer ces familles d'imprimeurs. D'autre part, l'étude des contrats de mariage et des inventaires après décès permettra d'évaluer les divers niveaux de fortune de ce type particulier d'imprimeur. Ainsi apparaîtront les difficultés de certains d'entre eux, les vicissitudes de quelques entreprises et, au sein du lot des malchanceux, elle permettra de donner une image précise des grandes dynasties d'imprimeurs de livrets de colportage.

A la suite d'une première approche, ce milieu apparaît très contrasté, tout aussi bien au niveau de ses comportements démographiques qu'à celui de la diversité des fortunes. Il ne faut pas perdre de vue que ce monde est cosmopolite par ses origines, sa culture et ses attitudes religieuses et politiques.

Après un premier examen de quelques fortunes, il semble que leurs variations soient profondément liées aux fluctuations de la vie politique en général. Cette corrélation joue un rôle important sous tous les régimes politiques que connaît l'Est de la France au cours de notre étude. Que ce soit la Principauté de Montbéliard, qui connut de multiples occupations françaises, la Franche-Comté, où l'implantation de l'administration Louis-quatorzienne défavorise les imprimeurs dolois en faveur de ceux de Besançon. L'ensemble de ces provinces eut une histoire troublée sous l'Ancien Régime, et variée, à l'image de l'histoire politique de la France, au XIXe siècle. Par exemple, tel imprimeur qui connaissait une situation florissante sous la Monarchie de Juillet voit l'almanach qu'il éditait interdit dès 1849.

Certes, il ne s'agit pas d'oublier la diversité des situations locales où des facteurs particuliers ont pu jouer, parfois, un rôle déterminant. Ainsi, si l'intervention d'un intendant permit à la fin de l'Ancien Régime à l'imprimerie de poursuivre sa carrière à Lons-le-Saunier, si la concurrence d'un imprimeur appartenant à la même région a gêné d'autres imprimeurs, si l'apparition, au cours du XIXe siècle, d'un journal dans telle ville a accéléré la mutation de la forme d'un alma-

nach dans la conception de sa chronique historique, il ne semble pas en dernière analyse que ces considérations régionales aient eu une influence fondamentale sur celles qui, au niveau général de la politique de la librairie, ont influencé les gouvernements successifs.

Ce sont bien les considérations de politique générale qui ont influencé les membres de la commission de censure dirigée par Nisard au début du Second Empire. Si l'hostilité politique manifestée dans certaines régions a provoqué la centralisation progressive de l'imprimerie des livrets de colportage en faveur d'imprimeurs parisiens, plus faciles à surveiller, au moment même où on assiste à un "revival" folklorique et que la littérature populaire se politise, il n'est pas surprenant de constater qu'un almanach destiné à être diffusé en Franche Comté : "Le Loyal Comtois" soit imprimé à Paris. De ce fait ces considérations générales doivent être analysées, sous tous les régimes politiques, avec une particulière attention. La législation fluctuante, concernant l'imprimerie et le colportage doit animer entre 1650 et 1860 la recherche. La connaissance parfaite de ces différentes législations est un préalable indispensable à la compréhension des problèmes que rencontrent imprimeurs et colporteurs. Des périodes de rigueur extrême, qu'il serait possible de comparer à des phases inquisitoriales et d'intituler : "de nouvelles chasses aux sorciers", alternent avec des époques de relâchement de la surveillance et de la répression. L'imprimerie et le colportage des livrets de la littérature populaire ne connaissent donc pas une histoire linéaire, mais, tout au contraire rythmée, syncopée. Rien, donc, d'atonal dans ce domaine. L'une des premières facettes à étudier est constituée par les oscillations du juridique et les incidences que ces dernières ont eues sur l'imprimerie et le colportage.

II - Les Colporteurs.

S'il est relativement aisé, après un premier inventaire, de connaître

les imprimeurs, par contre le milieu des colporteurs est difficile à pénétrer. Les colporteurs, en particulier sous l'Ancien Régime et les époques de répressions importantes, ont tenté de conserver un anonymat que les ondulations de ces phases répressives, rendaient nécessaire. Après avoir dressé la carte de l'implantation des brigades de la Maréchaussée en Franche Comté au XVIIIe siècle, un almanach sur lequel un colporteur habitant Dôle a chaque jour mentionné les villages dans lesquels il se rendait, a permis de dresser les deux trajets de ce dernier. Ils révèlent le soin avec lequel celui-ci dans son cheminement a évité les différentes routes sur lesquelles les brigades de la maréchaussée auraient pu le surprendre. Cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, car les colporteurs ne se sont jamais contentés de diffuser uniquement les livrets autorisés. Pour le XIXe siècle, les registres des tribunaux correctionnels confirment cette assertion ; pour le XVIIIe siècle, lorsque, par chance, les séries B des archives départementales ont été classées et que le fonds de la maréchaussée a été isolé, il est possible de découvrir quelques colporteurs.

L'image de ceux-ci semble évoluer au cours de la période étudiée et l'image que l'on peut dessiner du colporteur du XVIIIe siècle ne peut guère se comparer à celle de celui du XIXe siècle. Cependant un danger guette le chercheur lorsqu'il dépouille le fonds de la maréchaussée : celle-ci a tendance à confondre colportage et vagabondage surtout lorsqu'un colporteur ne possède plus aucun objet dans sa besace. Il semble, d'ailleurs, que le mot de marchand ambulant convienne mieux pour qualifier ce personnage au XVIIIe siècle que celui de colporteur. Deux raisons peuvent être présentées. La première provient du fait que le livre n'est qu'une marchandise parmi d'autres, faisant l'objet du commerce de ces derniers. La seconde est plus importante car dans ce cas, le colporteur se métamorphose en voleur, ajoutant à toutes les pacotilles qu'il transporte le brigandage. Il n'est pas rare de rencontrer dans les archives judiciaires un marchand ambulant essayant de vendre des animaux, qu'il a volés dans la région voisine, à la prochaine foire qu'il rencontre sur son chemin. Attitude naïve, car non seulement les pro-

priétaires des animaux volés se rendent à cette foire mais encore la maréchaussée est toujours présente "afin de se rendre compte s'il n'y a pas d'inconnus dans ces lieux". Ces raisons n'impliquent pas que de véritables colporteurs de livrets de littérature populaire n'aient existé sous l'Ancien Régime. L'exemple que nous avons cité ci-dessus ressemble à la façon de procéder des colporteurs de littérature populaire du XIXe siècle, avec l'alternance d'un court colportage d'hiver et d'un long colportage de printemps et d'été. Il s'agit là d'un cas encore isolé mais il est possible qu'au cours de l'enquête ces exemples se multiplient.

III - Le corpus : almanachs et livrets.

L'enquête proposée se situe délibérément tout à la fois dans la longue durée et à l'intérieur d'un espace géographique vaste, voire même immense puisqu'il comprend la Franche-Comté, le pays de Montbéliard, l'Alsace et la Lorraine. Régions très contrastées, surtout au XVIIIe siècle, au point de vue religieux puisqu'à la Franche-Comté catholique s'opposent les pays protestants que sont la Principauté de Montbéliard et en grande partie l'Alsace, alors que la Lorraine constitue une frontière de catholicité à forte coloration janséniste selon l'expression de Pierre Chaunu.

Ces choix exigent une justification, ou, plutôt une explication de la démarche poursuivie.

Entreprendre l'étude des almanachs imprimés dans ces régions ainsi que les livrets de la Bibliothèque Bleue entre 1650 et 1860 ne peut se concevoir qu'en fonction d'un certain nombre d'hypothèses ou, plus simplement de cadres de travail. La démarche de cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une histoire régressive. De nombreuses raisons peuvent rendre compte de cette manière de procéder. Tout d'abord la première moitié du XIXe siècle est une période où les documents abondent. Le colporteur quitte, alors, son anonymat. Il doit se soumettre à différentes

obligations qui s'échelonnent dans le temps : livrets de colportage, passeports municipaux puis préfectoraux, enfin registres préfectoraux. L'ensemble de ces documents permet de dessiner un portrait aux contours précis qui, par récurrence, éclairera, peut-être, celui du colporteur d'Ancien Régime. Il faut regretter, actuellement, l'état lamentable de la conservation des passeports de colportage dans les différents dépôts d'archives qu'ils soient municipaux ou départementaux. Ce sont les documents qui apparaissent les plus précieux puisqu'ils donnent des indications multiples sur l'identité du colporteur, les livrets colportés et, enfin le trajet effectué. Une autre raison les rend, encore, plus précieux car il doit s'agir d'un document massif, s'ils n'ont pas été détruits comme c'est le cas pour les Archives Municipales de Belfort, où fut mise au pilon environ une centaine de passeports de colportage. Pour l'instant il a été impossible de se rendre compte des dégâts provoqués par des destructions massives de ce genre. Une lettre circulaire pourra établir l'importance quantitative soit des destructions, soit de l'état de leur conservation. L'amabilité des archivistes des Archives Départementales du territoire de Belfort ainsi que ceux du Musée de l'Imprimerie à Epinal, est remarquable. Intéressés par le sujet de cette enquête, ils sont, actuellement, en train de classer tous les passeports de colportage que possèdent leurs dépôts. Cette recension est d'autant plus importante que dans la série T des Archives Départementales de la plupart des départements de la région que recouvre cette étude les registres préfectoraux, institués par l'article VI de la loi de 1849 sur le colportage, sont absents ou plus justement introuvables, car cette série n'a pas encore fait l'objet d'un classement complet et précis. Quant aux livrets utilisés un moment sous la Restauration, aucun, pour l'instant, n'a pu être retrouvé.

L'intérêt porté à ce type de documents permettra sans doute un traitement quantitatif. Si l'on connaît dans les Vosges, le cas du petit village de Chamagne où le quart de la population se livrait au colportage, et qui a donné, pour la Lorraine, le nom générique des colporteurs : les chamagnons, il reste à retrouver

d'autres villages de ce genre. Il n'est pas impossible que dans les régions montagneuses, comme le Haut Doubs, le Haut Jura, les habitants de villages pauvres se soient livrés au colportage de livrets de littérature populaire ou d'autres marchandises. La consultation de l'état civil entre 1815 et 1860 d'un certain nombre de petits villages confirmera peut-être cette hypothèse. Bien sûr, il s'agira d'un sondage sommaire, car il n'est pas concevable d'étudier l'état civil de tous les villages des régions montagneuses et pauvres de l'aire géographique qu'englobe cette étude.

Entre 1800 et 1860 des séries complètes d'almanachs, à l'exception d'un ou deux exemplaires, peuvent être reconstituées. Parfois même, grâce aux indications portées sur la dernière page il est possible de cartographier et de suivre l'évolution de l'aire de diffusion de certains d'entre eux par la voie des librairies où ils sont déposés. Plus, par des méthodes différentes, l'évolution de leurs prix peut parfois être reconstituée et permettre d'intéressantes comparaisons avec l'évolution des prix en général et des niveaux de vie des divers métiers ruraux et urbains en particulier.

Les données quantitatives concernant leurs tirages sont rares. Jusqu'à présent un seul renseignement chiffré est apparu dans la correspondance entre le ministre de l'Intérieur et le préfet du Jura. Ce chiffre concerne le tirage de l'almanach "Dieu soit béni" édité et imprimé par Gauthier à Lons-le-Saunier. Le tirage est de quarante mille exemplaires pour l'année 1852, et l'autorisation de colportage n'est accordée que pour le seul département du Jura. Or d'après le recensement de 1851 la population jurassienne s'élève à 313 199 habitants. Si, comme il est habituel actuellement, on admet que pour avoir le nombre réel de lecteurs il faut utiliser le coefficient trois, cela voudrait dire que plus du tiers des habitants de ce département a eu l'occasion de lire cet almanach, soit la quasi-totalité de la population adulte. Certes, il est délicat de fonder des hypothèses sur le tirage

d'un seul almanach et d'une seule année. Néanmoins toute une série de questions affleure devant un tel engouement. Ce sont celles que se posait Gramsci dans ses "Lettres de prison" pour l'ensemble de la culture populaire : "Pourquoi cette littérature est-elle toujours la plus lue et la plus imprimée ? Quels besoins satisfait-elle ? à quelles aspirations répond-elle, quels sentiments et quels points de vue sont représentés dans ces mauvais livres, pour qu'ils plaisent autant ?" Notre enquête voudrait répondre à cet ensemble de questions. Car cet engouement n'apparaît pas être le fait du "Peuple" uniquement. L'importance du tirage de l'almanach signalé ci-dessus, l'étude de l'évolution de l'iconographie de la première page des almanachs au cours des soixante premières années du XIXe siècle est révélatrice. Un exemple suffira, pour l'instant, à montrer l'intérêt qu'il faut accorder à cette présentation iconographique de l'almanach : il s'agit du "Messager boiteux de la Moselle pour l'an 1834". Le tableau est conçu de la façon suivante : un colporteur avance vers un groupe de personnes à qui il tend son almanach ; sur sa hotte, en tout semblable à celle qui est conservée au musée de Champlitte, est inscrit "almanach de Metz", le groupe de personnages ne peut donc pas se tromper sur ce qu'on vient lui présenter. L'iconographie est conçue à la manière d'un travelling cinématographique. Dans un premier temps, l'un des personnages du groupe prend l'almanach, dans un second temps l'un d'entre eux fait la lecture de cet ouvrage. Or qui sont ces personnes ? A quel niveau social est-il possible de les situer ? Tous les quatre sont "d'honnêtes gens", c'est-à-dire qu'ils appartiennent soit à la bourgeoisie aisée (deux d'entre eux) soit à l'armée, mais dans ce cas ce sont des officiers (les deux autres). Cet exemple n'est pas unique et lorsque de multiples séries auront été reconstituées, il sera possible de préciser les phases de cette évolution avec une très grande précision. Un autre facteur permet de penser que l'almanach, durant cette période, trouve de nombreux lecteurs parmi les classes aisées de la bourgeoisie citadine. Il s'agit de la densité du réseau des librairies urbaines où on peut se le procurer. Les deux modalités de diffusion, librairie et colportage, revè-

lent que tout en conservant son public traditionnel l'almanach a conquis un public urbain. Public bourgeois dont l'intérêt pour cette littérature peut paraître équivoque, mais qui semble correspondre à un besoin d'information réel de ce milieu. Mais cet engouement bourgeois fait malgré tout problème. Les almanachs dont les éditeurs veulent qu'ils soient de véritables encyclopédies agricoles, ne sont-ils édités que pour satisfaire une forme dégradée de l'agrophilie aristocratique du XVIIIe qui s'épanouirait au sein de la bourgeoisie conquérante du XIXe siècle? Dans ce cas l'engouement bourgeois ne serait qu'un mimétisme social révélant le poids du tropisme nobiliaire qui pèse sur elle. Ou s'agit-il plus simplement d'une bourgeoisie qui s'est enrichie et dont le patrimoine foncier s'est accru par l'acquisition de biens nationaux qu'elle serait soucieuse de mettre en valeur? Ces problèmes se résoudront progressivement au fur et à mesure que l'enquête s'enrichira d'éléments nouveaux. Des facteurs divers ont concouru à la lente émergence de l'almanach dans les classes aisées de la société citadine. Car l'almanach s'enrichit au XIXe siècle d'une chronique historique. Celle-ci peut se comparer, pour quelques almanachs seulement, aux reportages de nos hebdomadaires actuels. Elle fait un large tour d'horizon des principaux événements survenus dans le monde l'année précédente. S'agit-il d'une tactique susceptible, après l'apparition d'une presse quotidienne, de conserver un public lettré? L'étude minutieuse de l'évolution de ces chroniques permettra de répondre à cette question; mais aussi une cartographie datée de l'apparition de la presse dans le champ géographique de cette étude ainsi que l'analyse du contenu des reportages concernant l'étranger. L'exemple le plus intéressant, rencontré jusqu'à présent, provient de "l'almanach historique nommé le Messager Boiteux" d'Antoine sans souci (Astronome et Historien) édité à Colmar en 1832 chez la Vve Decher. Le nom même de l'auteur illustre une certaine conception de l'almanach, conception traditionnelle que Geneviève Bollême a qualifié, parlant des almanachs du XVIIIe siècle, "d'instruire en amusant". Mais les qualités que s'octroie notre auteur sont révélatrices d'une volonté de pérennité et de

nouveauté. L'astronome suit une tradition établie tandis que l'historien innove et présente en dix pages un panorama des principaux évènements qui se sont produits en France, en Angleterre, en Autriche, en Prusse, en Italie, en Espagne, en Saxe, aux Pays-Bas, en Pologne, en Russie, en Turquie, en Suisse, aux Etats-Unis, et dans certains pays d'Amérique latine. Ces résumés sont concis, clairs, et démontrent une vivacité d'esprit digne d'un grand reporter de nos jours. De même dans d'autres almanachs, l'emploi d'un certain vocabulaire a dû plaire à la bourgeoisie provinciale de la Monarchie de Juillet. Les termes de "populace", de "terroristes", de "masse assoiffée de sang" qualifient le peuple parisien de la Révolution de 1789.

Les almanachs oscillant entre deux publics donnent à la fois le lever et le coucher du soleil et de la lune et utilisent, dans la chronique abordant les problèmes agricoles, non pas le mot de cultivateur mais celui d'agronome, intitulant cette partie : "l'almanach de l'agronome". Alors que d'autres n'hésitent pas à affirmer, comme "L'anabaptiste ou le cultivateur par expérience" imprimé à Belfort chez Jean Pierre Clerc : "Cet almanach étant uniquement consacré aux cultivateurs, nous avons cru leur faire plaisir et en même temps leur être utile en y insérant les divers procédés tant d'agriculture que d'économie rurale qui présentent un avantage. Nous diviserons cette première partie agriculture en quatre sous-divisions que nous intitulerons ainsi : Agriculture, Economie rurale, Médecine rurale, Médecine vétérinaire. Chaque partie offrira des procédés connus et éprouvés par les agriculteurs les plus instruits, les plus recommandables". Or s'il est parfois difficile de retrouver les sources savantes des almanachs, ce dernier, dans l'un de ses numéros, les cite et recommande particulièrement les traités d'agriculture de Thouin, Parmentier, de l'abbé Rosier, et d'Huzard ; mais surtout ajoute à ceux-ci "le patriarche de l'agriculture, le célèbre Olivier de Serres". Emmanuel Le Roy Ladurie a évoqué dans sa thèse : "Les paysans de Languedoc" la lente montée vers le nord du modèle d'économie rurale proposé par Olivier de Serres. Cependant,

la seule énumération de ces sources savantes suffit à caractériser la culture populaire comme une culture "désagrégée" parce qu'elle n'est que la sédimentation culturelle d'époques révolues, un agglomérat, souvent indigeste, des diverses conceptions qui se sont succédées dans l'histoire.

Ce caractère de la culture populaire est incontestable, qu'il s'agisse des almanachs, ou des livrets de la Bibliothèque Bleue, qui sans doute l'accentuent encore. L'exemple des livrets de civilité offre dans l'espace dans lequel évolue cette enquête, un contraste Nord-Sud très intéressant. Alors qu'ils sont nombreux en milieu catholique (la bibliothèque de Lons-le-Saunier en possède toute une série), ils sont quasiment absents en pays protestants et il semble, comme l'a si bien fait remarquer Pierre Chaunu dans "Le temps des réformes", que tout se passe comme si dans "les pays protestants on pouvait faire cohabiter, sans drame, la rigueur de l'exigence avec la médiocrité des comportements pratiques". D'un côté présence, de l'autre absence, mais le livret de civilité, s'il est intéressant parce qu'il offre des suggestions sur la diversité des comportements sociaux dans l'espace géographique étudié, ne peut caractériser la culture populaire. Il n'est pas sédimentation culturelle, mais mimétisme social qui, certes, présente bien un décalage temporel avec les comportements élitaires, mais qui est ici réduit au minimum. Car la culture populaire présente généralement un décalage structurel de plusieurs siècles. Le décalage le plus faible doit être de deux siècles environ. La réédition au XIXe siècle de romans de chevalerie aussi bien à Epinal qu'à Montbéliard présente le décalage le plus important entre la culture savante et la culture populaire. Non moins troublante est l'édition en livrets de colportage des Contes de Madame d'Aulnoy chez Deckert à Montbéliard au XIXe siècle. Ce cheminement du conte oral de la fin du XVIIe siècle transcrit en un langage classique, né d'une mode éphémère, et réadapté au cours du XIXe siècle pour une lecture populaire est révélateur des méandres qu'emprunte dans sa composition, la Bibliothèque Bleue. Pour l'instant il n'est pas possible de pousser plus en avant l'investigation en ce qui concerne la Bi-

bliothèque Bleue, l'apport, là, des listes mentionnées sur les passeports de colportage permettra d'avoir non seulement des précisions sur les impressions, mais aussi sur l'ensemble des titres diffusés dans la région.

De multiples cartons, contenant des livrets de colportage, sont présents à la Bibliothèque Municipale de Dôle. Ils ne sont pas, pour l'instant, classés. Le problème crucial que posent ces livrets est celui de leur datation. Les archivistes du musée de l'imagerie à Epinal n'ont pas encore résolu ce problème. Il semble que la méthode de reconstitution des familles apportera quelques précisions en ce domaine. Mais elle ne peut que contribuer à résoudre une question aussi délicate. La présence de l'un d'entre eux dans la balle d'un colporteur arrêté, soit par la maréchaussée, soit par la gendarmerie impériale ou royale, livrera peut être des indications précises. Toutefois l'information est trop lacunaire, actuellement, pour permettre de caractériser ces livrets de colportage dans l'aire géographique étudiée et l'époque choisie.

Progressivement au cours du XIX^e siècle les almanachs se décantèrent, particulièrement après la circulaire de 1852 et la création de la commission de censure ; les almanachs devinrent, alors, un véritable front d'acculturation dans le domaine précis de la médecine. Il est vrai qu'à cette époque Claude Bernard a publié l'essentiel de son œuvre, qu'il entre au Collège de France en 1855. Les remèdes "de bonnes femmes" seront lentement expurgés des almanachs. Ainsi en 1856, l'imprimeur lédonien Gauthier doit supprimer de l'almanach qu'il publie : "les étranges indications qui, dans le calendrier, font connaître que tel jour est bon pour prendre médecine tel autre pour prendre pilule ou pour traiter les yeux".

Au point où en est l'enquête aujourd'hui, il apparaît à travers l'inventaire des différents documents que nous nous proposons d'utiliser, que chaque dépôt d'archives possède sa propre classification. De nombreux problèmes seront à résoudre au cours de cette enquête, mais jusqu'à présent l'aide, l'intérêt, la compré-

hension rencontrés auprès de différents archivistes sont des signes précieux et encourageants.

Bernard MARADAN

ANNEXES

ANNEXE I

Séries d'Almanachs reconstituées.

1) L'Anabaptiste ou le cultivateur par expérience

Auteur : Jacques Klopfenstein

Editeur et Imprimeur Jean Pierre Clerc à Belfort

Série continue de 1812 à 1842.

2) Le nouvel anabaptiste ou l'agriculteur pratique

Editeur et Imprimeur : Deckerr à Montbéliard

Série comprenant treize volumes allant de 1819 à 1851 (il semble qu'il soit possible de reconstituer complètement cette série en recherchant dans plusieurs dépôts d'archives).

3) Le véritable messager boiteux de Colmar.

Auteur : Antoine sans souci

Editeur et Imprimeur : Decher à Colmar

Série discontinuée allant de 1812 à 1871

4) Le grand messager boiteux de Strasbourg, série comprenant 99 volumes allant de 1819 à 1870 en ce qui concerne notre enquête, mais son édition se poursuit jusqu'en 1948 et il est encore édité actuellement.

Les contrefaçons de ce genre d'ouvrages furent nombreuses. Les imprimeurs mettaient en garde les lecteurs ; ainsi, Jean-Pierre Clerc, l'imprimeur cité ci-dessus, signale que l'on contrefait l'almanach qu'il édite. Cela ne le gêna pas pour imprimer des contrefaçons d'almanachs divers. La plus curieuse contrefaçon effectuée par ce dernier consiste en un mélange de deux almanachs : d'une part le véritable messager de Berne et d'autre part de celui de Bâle pour l'année 1825.

Les villes où il est possible de reconstituer des séries continues ou discontinues d'almanachs sont nombreuses : Nancy où les Hinzelin constituèrent une véritable dynastie d'imprimeurs, Strasbourg, Colmar, Dôle, Montbéliard, Besançon, Lons-le-Saunier sont, parmi beaucoup d'autres, les principales villes où l'on imprima des almanachs. Mais leur conservation est très lacunaire pour l'Ancien

Régime dans le lieu même où ils furent imprimés, et seule la visite de nombreuses bibliothèques permettra de composer des séries plus ou moins continues. En fait chaque dépôt d'archives, chaque bibliothèque possède un exemplaire voire même plusieurs d'un almanach édité dans une partie de la région étudiée. Par exemple la bibliothèque municipale de Dôle possède un exemplaire d'un almanach imprimé à Besançon, les archives municipales de cette ville en possèdent plusieurs, d'autres fonds en dissimulent, peut être, quelques exemplaires supplémentaires. Ce n'est que par de multiples voyages qu'il sera possible de constater la véracité de ce phénomène. Ce travail nécessitera beaucoup de temps et d'argent. Il est difficile, actuellement de préciser la durée de cette enquête, il semble que l'utilisation de tous les documents signalés dans la proposition d'enquête ci-dessus exigera environ cinq ans, au minimum, pour une personne devant consacrer une partie importante de son temps aux exigences de l'enseignement.

-:-:-:-

ANNEXE II

La reconstitution de la Bibliothèque Bleue.

Il s'agit d'un travail beaucoup plus minutieux que celui consistant à reconstituer les séries d'almanachs, car, là, rien, en ce qui concerne l'Est de la France n'a encore été fait. S'il est possible de rentrer en communication avec les différentes sociétés d'émulation pour reconstituer des séries d'almanachs, il n'en est pas de même pour les petits livrets de la Bibliothèque Bleue qui ont été longtemps l'objet d'un mépris profond de la part des érudits locaux. Il faut défricher, fouiller, et, parfois même classer ces livrets qui, souvent, dorment au fond de nombreux cartons oubliés par les conservateurs successifs. Certes, il existe des exceptions : la bibliothèque de Montbéliard a conservé une grande partie des livrets de la Bibliothèque Bleue édités, au XIXe siècle par la famille Barbier. Le fonds Pellerin est très important aussi bien à Epinal qu'aux Archives Nationales et qu'à la Bibliothèque Nationale. Mais le fonds comtois de la bibliothèque de Dôle est relativement mince et celui de la Bibliothèque de Lons-le-Saunier est en train d'être constitué. La recension sera donc longue, le repérage des titres délicat. Car il ne semble pas que l'impression de ces livrets ait été effectuée par de grandes dynasties d'imprimeurs entre 1650 et 1800. Ce sont, souvent, des imprimeurs spécialisés dans l'édition des édits et déclarations des parlements ou des bureaux des différentes administrations qui ont ajouté à cette activité officielle l'édition de livrets de colportage. Retrouver le nom de l'imprimeur de tel ou tel livret devient alors quasiment impossible car, ceux-ci ont essayé d'occulter cette activité annexe afin de ne pas se compromettre. C'est pourquoi, s'il est aisé, quelquefois, de retrouver le nom de l'imprimeur d'un livre d'heures, d'un livret de civilité ou d'un ouvrage religieux, il est, par contre, difficile de rechercher l'éditeur d'un livret contenant des contes ou des facéties. Cette difficulté s'estompe au XIXe siècle, car à cette époque, nombreux sont les imprimeurs libraires, qui publient des catalogues sur lesquels l'ensemble de leur production pour telle année est indiquée. Il est difficile d'avan-

cer actuellement le nombre de ces données et quelles étaient les raisons profondes de l'édition de tels catalogues.

Étaient-ils expédiés à des libraires ? Ce fut, sans doute, souvent le cas, mais ne permettaient-ils pas de renseigner les colporteurs de passage dans la ville, car certains venaient parfois de très loin, par exemple de Haute Garonne, pour colporter dans l'un des départements de notre secteur des ouvrages qu'ils devaient renouveler sans cesse ? Ces catalogues sont donc un élément précieux, et s'il est possible de constater l'élaboration progressive de la Bibliothèque Bleue, ils peuvent permettre de dévoiler les liens qui existaient entre imprimeurs et colporteurs et les mécanismes qui influençaient la propagation de tel ou tel ouvrage. Actuellement, la famille Pellerin d'Epinal possède des archives privées d'une rare richesse. L'ensemble des catalogues publiés est conservé par les descendants des premiers imprimeurs-libraires mais, à cela, il faut ajouter les comptes de l'entreprise depuis sa fondation, son fonctionnement, ses clients, ses procédés techniques. Bref, si cette famille permettait à un chercheur de découvrir l'ensemble de ces ressources, de nombreux problèmes s'élucideraient et une véritable monographie pourrait être écrite. Il est à souhaiter que ce vœu se réalise mais aussi que l'exemple ne soit pas unique.

ANNEXE III

Colporteurs et colportage

Pour aborder l'étude de l'univers des colporteurs il existe plusieurs possibilités. Celles-ci sont réduites aux XVIIe et XVIIIe siècles. Cette période se caractérise par une imprécision de la juridiction concernant le colportage et le statut des colporteurs. Les manuels de jurisprudence et de police ne prêtent qu'une attention mitigée à ce problème. Deux sources peuvent être principalement utilisées pour cette époque ; d'une part les rapports des intendants dont l'intérêt semble déterminant, tant les informations qu'ils donnent sont d'une grande richesse. (La thèse de Georges Livet sur l'Intendance d'Alsace offre des suggestions d'une rare qualité); d'autre part les fonds de la maréchaussée, qui permettent de cartographier la situation des brigades et d'examiner la diversité de leurs activités. Toute source judiciaire est d'utilisation délicate : chaque brigade présente des rapports d'activité diversifiés, dont le récollement d'une brigade à l'autre est souvent difficile ; les mêmes mots ne traduisent pas toujours d'une région à l'autre les mêmes réalités. Les présentations de ces derniers sont d'une telle diversité qu'il est impossible parfois d'effectuer une mise en perspective de documents émanants d'une même administration lorsqu'on travaille à l'intérieur d'une aire géographique étendue. Dans ces conditions une histoire sérielle devient délicate. Tout change avec le XIXe siècle. La possibilité de travailler sur des documents massifs, au repérage plus ou moins facile, procure au chercheur un enthousiasme qu'il est, malgré tout, nécessaire de nuancer. Là aussi les archives judiciaires doivent être utilisées, car il ne s'agit pas de connaître uniquement les livrets et les colporteurs munis de passeports, municipaux ou préfectoraux, mais l'ensemble composite de ce monde du colportage. Les registres des tribunaux correctionnels doivent être maniés avec prudence, car l'accusation de colportage peut être, dans certaines situations, le simple fait d'une concurrence politique dont on veut se défaire. Toutefois, les archives judiciaires ne

sont plus les uniques ressources qui permettent d'identifier les colporteurs. La multitude des documents administratifs apporte une grande diversité de renseignements sur ces hommes. Il est possible d'espérer que cinq mille passeports de colportage seront retrouvés durant cette enquête. Dans ces conditions, un traitement par ordinateur sera peut-être réalisable. Mais, chaque ville devra être visitée, chaque dépôt inventorié. L'effort financier devra, donc, être, dans cette circonstance précise, à la mesure de l'engouement que suscite cette recherche parmi les nombreux archivistes ou personnalités qui en ont été informés jusqu'à présent et qui souhaitent sa réalisation.

--:--:--:--:--



CATALOGUE

*Des diverses sortes d'Images , et des Livres de la Bibliothèque
bleue, qui se trouvent chez PELLERIN, Imprimeur-Libraire
et Fabricant de Cartes à jouer à ÉPINAL, département
des Vosges.*

Images à 12 fr. la rame.

Artillerie *idem.*
Musique *idem.*
Chasseurs français.
Dragons français.
Cavaliers français.
Cuirassiers français.
Hussards français.

L'enfant prodigue.
La samaritaine.
La scène.
Baptême de Jesus-Christ.
Fuite en Egypte.
Portrait du Juif-errant.
Le calvaire.

N^o 61

SUPPLÉMENT.

Amazons à la fr. la rime.
.....

LOUIS XVIII, Roi de France.
LOUIS XVI, Roi de France.
HENRI IV, Roi de France.
Le Comte d'Artois.
Le Duc d'Angoulême.
La Duchesse d'Angoulême.
Le Duc de Berry.
Le Duc d'Orléans.
Notre Saint Père le Pape.
Le Maréchal Suchet.
Saint Jules.
Sainte Adélaïde.
Le Saint Suaire de Besançon.

— 1 —
Garde impériale.
Chasseurs de la Garde impériale.
Grenadiers *idem*.

Hussards à pied.
Infanterie française.
Idem, d'une autre façon.
Cavalerie turque.
Mamelucks et Tartares.
Paul et Virginie.
Damon et Henriette.
Phaon et Thïsbé.
La petite Cendrillon.
Les degrés des âges.
L'Astronome Nostradamus.
La Barbe bleue.
Le Lion de Florence.
Monsieur et Madame Denis.
Le grand Diable d'argent.
Crédit est mort.
Donnera-t-on quelque chose à crédit.
La discorde.
Cadraus d'hologe.
Les quatre vérités du siècle.
La création du monde.
Le déluge universel.
Joseph devant Pharaon.

Jesus entre deux larrons.
Jesus sur la croix.
Christ, ayez pitié de moi.
O croix, ave.
Le christianisme.
Le très-saint sacrement.
L'ange gardien.
La sainte famille.
Jesus, Marie et Joseph.
La très-sainte Vierge.
Notre-Dame de pitié.
Notre-Dame du Rosaire.
Notre-Dame de Liesse.
Notre-Dame de Sen.
Notre-Dame des Hermites.
Notre-Dame de Bon secours.
Notre-Dame de Bonne délivrance.
Notre-Dame de Luxembourg.
Saint Joseph.
Saint Nicolas.
Saint Pierre.
Saint Jean-Baptiste.
Saint Ildefonse.

